

23 février 2005

05.114

**Recommandation du groupe socialiste****Le nécessaire, oui, le luxe: non!**

Le Conseil d'Etat est invité à limiter ses interventions sur l'A 5 entre Marin et Le Landeron aux travaux d'entretien et de protection contre le bruit indispensables et à abandonner tout projet d'élargissement.

Il est prié de soumettre au Grand Conseil le projet de réaménagement de la jonction de Marin, qui ne peut être assimilé à de l'entretien mais représente un projet nouveau.

Fort de la volonté d'économie manifestée par le Grand Conseil au travers de la présente recommandation, le Conseil d'Etat pourra renégocier fermement avec la Confédération la réalisation des seuls travaux nécessaires.

*Signataires:* P. Bonhôte, C. Borel, A. Blaser, A. Laurent, M. Perroset, M. Bise, C. Bertschi, S. Vuilleumier, Frédéric Cuche, F. Berthoud, S. Müller Devaud, B. Bois, O. Duvoisin, G. Spoletini, Pierrette Erard, M. Giovannini, A. Tissot Schulthess, J.-P. Huguenin, J.-C. Berger, A. Bovet, M. Debély, C. Siegenthaler, G. Ory, François Cuche, P. de Pury et F. Jeanneret.